

Fiche Métier : Agenceur / Agenceuse de Cuisines et Salles de Bains

Présentation du métier

L'agenceur de cuisines et salles de bains est un professionnel qui conçoit et réalise des espaces personnalisés, esthétiques et fonctionnels, tout en répondant aux contraintes techniques et budgétaires. Il intervient de la conception à la réalisation des projets, en tenant compte des besoins et des envies des clients.

Missions principales

- Définition du projet : rencontrer le client pour comprendre ses besoins, analyser techniquement les lieux et prendre les dimensions nécessaires.
- Élaboration des plans : concevoir des plans d'aménagement en jouant sur les matériaux, les volumes et les couleurs, tout en respectant les contraintes techniques.
- Maîtrise d'œuvre : assurer la commande des matériaux, organiser le chantier, veiller au respect des délais, de la qualité et du budget.

Compétences requises

- Créativité et technicité : capacité à associer les couleurs, les matériaux et les styles, avec des connaissances en menuiserie, ébénisterie, électricité et plomberie.
- Veille technologique : se tenir informé des dernières innovations techniques et des normes en vigueur.
- Sens de l'écoute et aisance relationnelle : comprendre les attentes des clients et négocier avec les fournisseurs et les prestataires.

Lieux d'exercice

L'agenceur peut travailler en tant qu'artisan indépendant, réalisant la totalité des opérations, ou en tant que salarié dans une entreprise, intervenant principalement pour l'installation des équipements chez le client. Il est en relation constante avec les collègues, les fournisseurs et les clients.

Formation et études

Niveau minimum requis : CAP ou équivalent.

Formations possibles :

- CAP Poseur agenceur de cuisines et salles de bains
- Bac Pro Étude et réalisation d'agencement
- Bac Pro Technicien menuisier-agenceur
- BTS Étude et réalisation d'agencement

Évolution professionnelle

Avec de l'expérience, l'agenceur peut évoluer vers des postes de chef d'équipe, de conducteur de travaux ou créer sa propre entreprise. Il peut également se spécialiser dans des domaines tels que l'agencement d'espaces commerciaux ou la décoration d'intérieur.

Salaire

Le salaire débutant est d'environ 1 802 € brut par mois, variable selon l'expérience, la région et la taille de l'entreprise.

Centres d'intérêt associés

- Travailler de ses mains
- Travailler dans le bâtiment
- Aimer bouger et travailler sur différents sites
- Avoir un bon coup de crayon
- Réparer, bricoler